

tions est très grande non seulement au point de vue commercial, mais encore dans un point de vue statistique et scientifique, et le Jury pour cette raison, désirant exprimer son approbation du profit pratique qui devait résulter de la formation et de l'étude de telles collections et des avantages que les sociétés commerciales et manufacturières pouvaient obtenir par leurs moyens, a jugé à propos de recommander la récompense de la médaille de Conseil à tous les gouvernements de ces pays dont les produits naturels sont exhibés si utilement et si complètement."

Les trois classes dont nous avons parlé plus haut et qui contiennent les grands produits d'étape du Canada, ses minéraux, ses produits d'agriculture et son bois de construction, le Comité espère qu'il sera fait des efforts pour en assurer une représentation satisfaisante. Il suggérerait pareillement que les manufactures respectives, seraient illustrées par l'exhibition de leurs matériaux dans leurs différents degrés, au point le plus élevé de perfection. Il est de la plus grande importance dans l'opinion du Comité que des copies du rapport des Jurés de l'Exhibition de Londres, soient mises à la portée d'un aussi grand nombre que possible, et toutes les personnes qui désirent exhiber, sont fortement exhortées à lire telles parties de cette intéressant ouvrage, qui pourraient leur être d'une importance spéciale. Ceux qui ont des copies de cet ouvrage, sont priés de les mettre temporairement à la disposition des Comités Centraux ou Locaux.

A cet effet pour aider le public autant que possible, le Comité propose d'ajouter à ce rapport un tableau concis, montrant la classification adoptée à l'Exhibition de Londres, et les récompenses de médailles de Conseil ainsi que les noms des Canadiens qui ont obtenu des médailles, ou "mention honorable." Une liste plus détaillée pourra être donnée ensuite, mais le Comité désire que le délai pour développer son arrangement au public, soit le plus court possible.

Le Comité étant d'opinion que des efforts volontiers ne doivent pas être négligés, a obtenu la sanction des Commissaires sur le principe de payer pour tous les articles envoyés à l'Exhibition de Paris, mais en même temps, il propose que les contribuables reçeuvent tous les prix ou marques d'honneur qui pourraient leur advenir pour les articles envoyés par eux. La grande difficulté pour la mise à exécution de ce plan d'acquisition, est d'éviter la partialité et le Comité a anxieusement porté son attention sur ce point et a jugé à propos de recommander :

1. Que tous ceux qui ont reçu des prix ou mention honorable à l'exhibition en 1851 ou à l'Exhibition de New-York de 1853, et tous ceux qui ont reçu des premiers prix à l'une ou l'autre des Expositions Provinciales du Haut et du Bas-Canada en 1853 et 1854, devraient être invités à envoyer des propositions aux Comités Locaux, déterminant

s'ils enverront les spécimens de leurs produits et de leurs manufactures pour être exhibés à Montréal ou à Toronto le, ou avant le 1er Février prochain, le paiement de tels articles devant se faire à une vente en gros, et la valeur devant en être déterminée dans le cas de contestation par des Juges à l'Exhibition Locale.

2. Le Comité Local pourra de plus recommander à la considération une proposition de la part de ceux qui ont reçu un premier prix à quelque l'Exhibition Locale qui sera référée au Sous-Comité du Comité Exécutif, chargé de cette branche d'industrie.

3. Dans le cas de non succès dans l'obtention des contributions des classes ci-dessus, ou sous des circonstances spéciales, le Sous-Comité pourra prendre telles démarches qu'il jugera les meilleures pour assurer une digne représentation de leur branche particulière. Par ces moyens il est à espérer que le public reposera sa confiance dans l'impartialité du Comité. Mais on propose d'aller plus loin. Tout le public est invité à concourir aux Expositions Locales, à Montréal et Toronto et tout compétiteur heureux aura l'avantage de vendre sa contribution aux mêmes termes que celles fournies par les classes déjà décrites. Le Comité Exécutif ne s'oblige pas à envoyer à l'Exhibition de Paris tous les articles qu'il s'engage à acheter. Il doit être guidé par les circonstances suivant l'étendue de la contribution et l'espace accordé, etc. Les articles qui ne seront pas envoyés, seront comme de raison revendus pour le compte de la commission. Les propositions faites par ceux qui ont intention de fournir des articles sous les règles ci-dessus, doivent être aussi spécifiques que possible et doivent être soumises de suites au Secrétaire afin que le Sous-Comité qui est chargé de s'occuper de cela, puisse en disposer. Il sera prudent d'obvier autant que possible à ce que des articles similaires soient faits par différents manufacturiers et différents artisans. Nous espérons que les Comités Locaux se mettront sans délai en activité pour obtenir et se procurer les propositions des contribuables qui ont intention d'en faire. Nous recommandons que toutes les contributions soient envoyées à Montréal ou à Toronto pour être livrées francs de port au Comité Central de chaque localité, et être admises à l'Exhibition à bas prix. Des Juges seront appointés pour aider le Comité à choisir les articles à être envoyés à Paris, mais aucuns prix ne seront donnés en récompense. Tel est le plan, qui dans l'opinion du Comité Exécutif, assurera une position honorable pour le Canada à la grande Exposition de Paris, s'il est supporté avec zèle par les Comités Locaux et par le public.

F. HINCKS, Président.

J. C. TACHE, Secrétaire.

AVIS AUX CULTIVATEURS.

Un écrivain récent a dit: "Moins le cul-

tivateur a de terre, plus il recueillera de grain." Cela est vrai. Notre ami S. possédait autrefois 300 arpens de terre, et il avait en même temps si peu d'argent, qu'il n'en pouvait pas engraisser la moitié. L'effet en était qu'il pouvait à peine payer les frais. L'argent qu'il dépensait pour les clôtures aurait dû être dépensé pour du guano: les frais exigés pour réparations de ses charrues, de ses voitures et de ses harnois équivalaient à peu près à la valeur de sa récolte de pommes de terre. Il y a environ trois ans, S. endossa un billet promissoire pour un ami: l'ami oublia le jour de l'échéance, de sorte que S. eut à en payer le montant. Pour le faire, il hypothéqua sa ferme. L'hypothèque fut forclosée, et une moitié de sa ferme fut vendue à l'enchère. Il se crut ruiné, mais point du tout. L'engrais, le travail, etc., qu'il employait sur 300 acres de terre furent employés sur 100 ou 150, et quel en fut le résultat? Nous en informerons nos lecteurs: il retire maintenant \$2,000 par an, clair et net, et cela avec la moitié du travail, etc., qu'il employait auparavant pour demeurer dans la pauvreté et l'inquiétude. Nous finirons comme nous avons commencé, en disant: "Moins un cultivateur possède de terre, plus il produit de grain."

NOURRITURE POUR LES VACHES A LAIT.

Nous citons ci-dessous quelques remarques faites par un correspondant du *Cultivateur d'Ohio* sur la manière de nourrir les vaches à lait:

Je considère le blé-d'inde, semé par rang, la meilleure nourriture sèche, que l'on puisse avoir; on le coupe et on le donne vert; je pense qu'il vient après la bonne herbe verte, si non meilleur au moins égal au meilleur pâturage.

Les citrouilles et les carottes sont une bonne nourriture pour les vaches à lait; les navets le seraient aussi si ils ne donnaient pas au lait une saveur que plusieurs personnes n'aiment pas; on pourrait cependant ôter cette saveur par une chaleur de 130 degrés, aussitôt qu'on trait la vache; ce qui ôterait aussi tout goût de légumes que pourrait avoir le lait, même celui du porreau et de l'oignon, et le beurre que l'on ferait du lait ainsi chauffé, quant même la vache n'aurait mangé que des porreaux, aurait un aussi bon goût que si la vache eût mangé de la pâture la plus douce. Je ne considère pas le blé en épi comme une bonne nourriture pour les vaches à lait, mais il est excellent moulu et il est encore meilleur mêlé avec à peu près la moitié de la quantité que l'on en mettra de seigle.

Je ne connais aucune espèce de grain qui fera donner plus ou de meilleur lait aux vaches que l'avoine; mais il faut toujours la faire bouillir, et la laisser refroidir avant de la donner aux vaches; je puis dire par l'expérience que j'ai faite de l'avoine bouillie, si l'on retire un grand profit dans le lait; mon impression est qu'elle n'est pas une nourriture profitable pour les vaches à lait, quand